

Le Consortium composé de la BNI, la CNPS, l'IPS-CGRAE et la CDC-CI a conclu avec le Groupe BNP Paribas et Proparco un accord portant sur l'acquisition de 67,49% du capital social de la BICICI, par les membres du Consortium auprès du Groupe BNP Paribas (59,79%) et de Proparco (7,70%). La mise en œuvre de cet accord est soumise à l'obtention des autorisations réglementaires en vigueur.

A travers cette transaction, l'objectif prioritaire du Consortium est d'accompagner et de renforcer la BICICI, acteur historique du financement de l'économie ivoirienne, dans une nouvelle phase de son développement.

Le Consortium constitué d'investisseurs institutionnels solides, disposant de ressources longues, apportera à la BICICI l'appui et l'accompagnement nécessaires pour lui permettre d'accélérer son développement tout en maintenant l'excellente qualité de service fournie à ses clients depuis plus de 60 ans.

Au cours de la cérémonie de signature qui s'est tenue ce jour, vendredi 30 septembre 2022, les Directeurs Généraux des institutions membres du Consortium ont unanimement salué un accord historique et montré leur enthousiasme à accompagner ce fleuron de l'industrie bancaire ivoirienne dans son développement au service du secteur privé ivoirien.

« Nous sommes ravis de faire partie de ce consortium d'investisseurs » a déclaré M. Youssouf FADIGA, Directeur Général de la BNI. Il a tenu à noter « la qualité et l'expertise des ressources humaines de la BICICI, entretenues grâce à des investissements continus dans la formation. Pour lui « la BNI et la BICICI sont deux institutions phares de l'industrie bancaire de la Côte d'Ivoire, elles bénéficieront mutuellement de leurs expériences acquises dans des environnements différents pour le plus grand bonheur de l'ensemble de leurs partenaires. Pour notre part, je peux tout de suite assurer aux équipes et clients de la BICICI l'engagement total de la BNI à soutenir et accompagner la BICICI et ses équipes dans leurs projets de développement. » a-t-il ajouté. « Nous remercions les plus hautes autorités de l'Etat de Côte d'Ivoire qui n'ont ménagé aucun effort pour permettre de mener à bien cette opération. Une coopération de longue date et en bonne intelligence définit la relation entre l'Etat de Côte d'Ivoire et le groupe BNP Paribas. A l'origine, ils étaient tous les deux à l'initiative de la création de la BICICI, dès 1962 en tant que co-actionnaires et jusqu'à son introduction en bourse. Le Consortium s'est assuré de l'accompagnement du groupe BNP Paribas pour le succès de la transition qui ouvrira une nouvelle phase du développement de la BICICI.» a-t-il conclu.

« L'implication de la CNPS dans cette opération confirme son renouveau depuis la réforme de 2012, qui a transformé la CNPS en investisseur institutionnel d'envergure au service du développement notamment du secteur privé. La BICICI et ses clients peuvent être fiers de compter sur la longue expérience de la CNPS en tant qu'investisseur institutionnel notamment en matière de gouvernance, acquise à travers ses prises de participations au capital de plusieurs banques et intermédiaires financiers aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'international. » a affirmé M. Charles Denis KOUASSI, Directeur Général de la CNPS.

« Nous sommes impressionnés par la relation solide et historique entretenue par la BICICI avec sa clientèle, maintenue grâce à son savoir-faire unique et à la qualité de ses prestations



de services. En tant qu'investisseur institutionnel, nous sommes enthousiastes à l'idée de mettre nos ressources au bénéfice de cet acteur bancaire historique dont le développement est important pour l'essor d'un tissu industriel robuste en Côte d'Ivoire. L'IPS CGRAE réaffirme ainsi son engagement à investir dans la stratégie nationale de développement du Gouvernement de Côte d'Ivoire qui vise la transformation économique et sociale du pays, grâce notamment à l'émergence d'un secteur privé dynamique. » a déclaré M. Abdrahamane T. BERTE, Directeur General de l'IPS CGRAE.

Pour M. Lassina FOFANA, Directeur Général de la CDC-CI, « *la participation de la CDC-CI démontre l'intérêt pour la Côte d'Ivoire de s'être doté d'un instrument financier capable de porter des projets d'investissements stratégiques de long terme. La BICICI pourra compter sur le soutien appuyé de la CDC-CI dans ses projets de modernisation et de développement* ».

DIABS INVEST (Conseil financier principal), le Groupe FINACTU (Conseil financier), ADNA (Conseil juridique) et PwC Cote d'Ivoire (Conseil en Audit et fiscalité) sont les conseils du Consortium sur cette opération.

A propos de la BICICI

La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire (BICICI) est une société anonyme ayant son siège à Abidjan, au Plateau, dans le cœur du quartier des affaires de la capitale ivoirienne. Elle compte 645 employés répartis sur l'ensemble de son réseau.

Banque de renommée grâce à la qualité de ses services et prestations, au professionnalisme de ses équipes et à son rôle majeur et déterminant pour le développement, la diversité de ses produits et services lui assure un statut d'acteur prédominant pour la croissance économique du pays.

La BICICI est présente dans les principales villes du pays, à travers un réseau de 40 agences dont deux agences dédiées à la clientèle PRESTIGE, et deux Centres d'Affaires pour les entreprises.

La BICICI est également présente sur les marchés financiers à travers sa filiale BICI Bourse, une société de gestion d'intermédiation, permettant à ses clients d'investir sur les différents marchés et d'avoir accès au monde boursier.

A propos de la BNI

La Banque Nationale D'Investissement (BNI) assure la triple fonction de banque d'investissement, de refinancement et de conseil. Elle se classe au 5ème figure parmi les meilleures banques en Côte d'Ivoire sur un marché fortement concurrentiel composé de 29 banques.

Ses principales missions sont le financement des PME, l'accessibilité bancaire et la financiarisation de l'économie et l'accompagnement de l'Etat de Côte d'Ivoire sur les problématiques financières.

Forte de ses 50 agences réparties sur l'ensemble du territoire national et plus de 150 GAB de dernière génération et espaces digitaux, la banque vise à être toujours plus proche de sa clientèle et à rendre un service de qualité en toute sécurité.



A propos de la CNPS

La-CNPS a pour objet la gestion des régimes obligatoires de prévoyance sociale des travailleurs du secteur privé et assimilés d'une part et des travailleurs indépendants d'autre part. Dans ce sens, elle a pour mission: le recouvrement des cotisations sociales ; le paiement des prestations afférentes aux différents régimes ; la gestion des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires.

Depuis plusieurs années, la-CNPS affiche des ambitions d'optimisation de l'allocation de ses réserves avec notamment les prises de participations dans plusieurs entités ivoiriennes ou opérant en Côte d'Ivoire

A propos de l'IPS-CGRAE

Créée en 1962, l'IPS-CGRAE est devenue en 2012 avec la réforme, une Institution de Prévoyance Sociale (IPS) qui a pour objet la gestion, au profit des bénéficiaires : des régimes obligatoires de pension ; des régimes complémentaires ou spéciaux, obligatoires ou volontaires de pension ; le recouvrement des cotisations et la gestion des fonds collectés au titre des différents régimes.

L'institution entend optimiser ses capacités financières et se positionne comme un investisseur de référence dans l'économie ivoirienne. Cette approche est d'autant plus cruciale que l'IPS-CGRAE a lancé avec succès son produit de retraite complémentaire par capitalisation.

L'IPS-CGRAE vise donc à diversifier ses placements pour capter plus de rendement au bénéfice de ses adhérents. L'un des axes de déploiement des réserves est la prise de participation dans des institutions financières rentables qui présentent des taux de retours sur investissements stables.

A propos de la CDC-CI

Créée par la loi n° 2018-574 du 13 Juin 2018, la CDC-CI est un établissement public, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle du Ministre de l'Economie et des Finances et bénéficie de la garantie de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Elle a pour missions la mobilisation et la gestion sécurisée de fonds publics et privés et d'agir en tant qu'investisseur institutionnel et plus particulièrement en tant que : investisseur d'intérêt général ; investisseur financier par la gestion de portefeuille diversifié dans une optique de rentabilisation de ses placements ; gestionnaire pour compte de tiers (gestion de fonds de retraite, fonds de prévoyance et de capitalisation).

La CDC-CI investit une part importante de ses ressources dans des projets au service du développement économique de la Côte d'Ivoire.